Un mouvement de grève commencé ce lundi matin se poursuit en reconductible demain mardi 26/03 au collège Aimé Césaire (Les Ulis – 91).

Une petite vidéo postée par les grévistes :

http://www.youtube.com/watch?v=eonyPNFu2C0

Nous étions 43 (enseignants, vie sco, agents) à l'AG de ce matin et nous avons eu une matinée bien remplie avec des commissions qui ont travaillé : sur la lettre envoyée aux autorités, sur les dysfonctionnements internes, sur l'organisation des classes de sixième.

L'Ag a reçu Mme Pinoza, proviseur vie scolaire (conseillère de la DASEN 91) et notre équipe de direction pour présenter nos revendications (voir ci-dessous). Aucune réponse n'a pu être fournie.

Nous avons donc revoté la grève pour demain matin mardi 26/03/2013.
– L'Ag aura lieu à 9h.
– Nous demandons à être reçu par le Recteur.

****

L'Assemblée générale du collège Aimé Césaire

Les Ulis, le 25 mars 2013

Monsieur le Recteur,
Madame la Directrice académique de l'Éducation nationale,
Monsieur le Préfet de l'Essonne,
Monsieur le Président du Conseil général,

Suite aux deux votes de refus de la DHG en Conseil d'administration les 7 et 14 février 2013, suite à l'audience du 27 février 2013 à la DASEN 91, les personnels enseignants et d'éducation, et les personnels d'entretien du collège sont en grève ce lundi 25 mars 2013.

Nos revendications sont les suivantes :

– Le maintien de la septième classe de sixième pour éviter que les effectifs en 6° passent de 19 à 24 élèves par classe, sachant que nous accueillons d'autres élèves en cours d'année, entre autres des élèves UPEAA (élèves non-francophones nouvellement arrivés en France).

– Un volant d'heures permettant à la rentrée prochaine de maintenir une souplesse pédagogique, c'est-à dire de continuer à prendre les élèves en effectifs allégés dans certaines matières, par exemple de maintenir des groupes de niveau en français et en mathématiques pour les 6ème.

– 3 postes du service de Vie scolaire ont été supprimés et non remplacés, ce qui représente 30 % des effectifs en moins. Il est, par exemple, pour cette raison très difficile aux parents de joindre le bureau de Vie scolaire. Nous demandons que ces 60 heures manquantes soient assurées par des Assistants d'éducation (personnels stables pour des postes pérennes) afin d'assurer l'encadrement et la sécurité de nos élèves.

– Des moyens pour rémunérer le personnel pédagogique pour des heures d'Accompagnement éducatif (étude encadrée et ateliers de 16h à 18h).

– La pérennisation du poste d'agent d'entretien (ATT) qui actuellement n'est reconduit que jusqu'au 31 août 2013.

– Le maintien des deux postes de professeur des écoles et PLP2 (enseignement professionnel en cuisine) aux Trois fourneaux (restaurant d'application) pour nos élèves décrocheurs.

Nous avons également besoin de temps de concertation réguliers (½ journées banalisées) pour mieux échanger et nous mettre en cohérence pédagogique et éducative. Nous avons aussi besoin de remplacer d'urgence du mobilier vétuste et dangereux : une collègue a été blessée.

Nous vous rappelons que notre collège situé en Zone sensible est un établissement qui perd des élèves chaque année et a tendance à se ghettoïser suite aux demandes de dérogations toujours plus grandes des familles. De plus, nous accueillons un grand nombre d'élèves poly-exclus venant des collèges alentours. Il est de plus en plus difficile de mettre tous les élèves en situation d'apprentissage et de réussite. Les moyens humains revendiqués ci-dessus nous semblent un minimum pour fonctionner dans un climat de travail plus serein au quotidien pour nos élèves.

L'Assemblée générale du collège Aimé Césaire

Pour copies :

Mme Maud Olivier, députée de l'Essonne, conseillère générale des Ulis,
Mme Sonia Daohou, maire des Ulis,
FCPE du collège
Intersyndicale éducation de l'Essonne
Sud éducation 91
Presse locale et nationale